

# L'ABRI

Il a été constitué une association loi de 1901 qui a pour **objet** :

de défendre par tous moyens prévus par la loi la cause des animaux et en particulier des animaux abandonnés.

Cette action se manifestera sous forme :

- de distribution de nourriture et de soins,
- de recherche des maîtres d'origine pour les animaux tatoués,
- de recherche de volontaires pour l'adoption d'animaux non sauvages,
- de capture et stérilisation pour les animaux sauvages, plus spécialement les chats, avec remise en liberté
- d'aménagements d'abris pour les animaux à l'état semi-sauvages
- de contacts avec les Collectivités locales en particulier pour l'intervention des vétérinaires.

Le **siège social** est fixé : 12 avenue des Chevreuils 40510 SEIGNOSSE

**La Présidence** est assurée par Madame Odette BERTHOUX , 12 avenue des Chevreuils 40510 SEIGNOSSE Tél :05 58 43 33 29.

La cotisation a été fixée à 15 Euros (quinze €)

<http://www.l-abri.net>

mail : [contact@l-abri.net](mailto:contact@l-abri.net)

Si vous souhaitez adhérer, adressez le montant de votre cotisation accompagné de vos noms prénoms et adresses à l'adresse ci-dessus.

---

NOM, PRENOM.....

Adresse : .....

Téléphone: .....

Adresse e-mail : .....

Verse : Cotisation..... Don.....